

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SMJ SELECTION - C (ISIN : FR001400H0X8)

Nom de l'initiateur | Otea Capital

Site internet | <https://www.otea-capital.fr>

Contact | Appelez le +33 9 73 87 02 73 pour de plus amples informations

Autorité compétente | L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée de contrôler de Otea Capital en ce qui concerne ce document d'informations clés. Otea Capital est agréée en France sous le n°GP08000054 et réglementée par l'AMF.

Date de production | 16/08/2023

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type | Fonds commun de placement (FCP) de capitalisation. OPCVM géré par Otea capital, qui à ce titre exerce les droits à l'égard de l'OPCVM.

Durée | La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans à compter de sa date de création sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs | L'objectif de gestion du fonds est de réaliser, sur la durée de placement recommandée (5 ans), une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, composé de 20% Indice ESTER Capitalisé + 30% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index (en Euros) + 50% MSCI AC World (en Euros), dividendes réinvestis, au moyen d'une gestion discrétionnaire combinant une exposition aux marchés d'actions et de taux. La gestion étant discrétionnaire, l'allocation d'actifs pourra différer significativement de celle de son indicateur de référence.

Le FCP sera exposé :

De 0 à 70% en actions de sociétés européennes et étrangères en direct et/ou via OPCVM et fonds d'investissements actions, sans contrainte en termes de capitalisation, secteurs d'activités économiques ou de zones géographiques. Les placements en OPCVM, fonds d'investissements et FIA libellés dans une devise autre que celle de référence, seront limités à 50% de l'actif net du FCP. L'exposition maximale du fonds aux pays émergents est 40% et celle aux petites et moyennes capitalisations est 20%.

De 0 à 100% de l'actif net en titres de créance de sociétés européennes ou d'Etats (Europe / Amérique du Nord), autres instruments du marché monétaire et titres obligataires en direct et par l'intermédiaire d'OPCVM et fonds d'investissement de taux et diversifié. Les investissements en titres non notés et/ou non Investment Grade (Titres spéculatifs) seront autorisés dans la limite de 30% de l'actif net. La sensibilité de la partie taux du portefeuille se situera dans une fourchette comprise entre -0 à +10.

De 0 à 100% de l'actif net en OPCVM et fonds d'investissements à vocation générale ouvert à une clientèle non professionnelle.

OPCVM et/ou Fonds d'investissement à vocation générale exposés sur les pays émergents jusqu'à de 40% de l'actif net.

OPCVM et fonds d'investissement à vocation générale gérés par OTEA CAPITAL jusqu'à 25 % de l'actif net.

Instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, en couverture ou en exposition aux risques actions, taux et change, dans la limite d'un risque global de 100% de l'actif net du fonds.

Marché des changes au travers d'options de change à terme, de gré à gré, sur marché organisé ou réglementé.

Titres intégrant des dérivés : Bons de souscription d'actions (BSA) et certificats (exclusivement dans le cadre d'optimisation des dividendes d'actions étrangères) dans un but de couverture et d'exposition aux risques

actions et de taux.

Aux dépôts inférieurs à 1 an jusqu'à 20% de l'actif net auprès du même émetteur.

Otea Capital a mandaté la société SMJ Courtage et Conseils Financiers pour fournir des recommandations générales d'allocation parmi les différents marchés éligibles à la stratégie d'investissement du FCP. Le conseiller ne recommandera pas d'instrument financier précisément identifié. A ce titre, SMJ Courtage et Conseils Financiers ne délivrera pas un service de conseil en investissement tel que défini à l'article L321-1 du Code Monétaire et Financier.

Des comités sont tenus sur base mensuelle avec le conseiller.

Le conseiller n'est pas amené à prendre des décisions d'investissements pour le compte du FCP, qui relèvent de la compétence et de la responsabilité de la société de gestion.

FCP de capitalisation

Le fonds pourra être exposé, à hauteur de 20%, à un risque de change qui ne sera pas couvert de façon systématique par le gérant.

Utilisation possible d'instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, en couverture ou en exposition, dans la limite d'exposition de 100% de l'actif sans rechercher de surexposition à l'une des classes d'actifs.

La VL est hebdomadaire chaque lundi.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées la veille du jour d'établissement de la VL jusqu'à 12.00 (heure Paris) auprès du dépositaire et sont exécutées sur la base de la prochaine VL.

Investisseurs de détails visés

Ce fonds s'adresse aux investisseurs souhaitant bénéficier des opportunités de marchés au travers d'une gestion diversifiée des actifs, en recherchant de la performance sur les marchés actions et/ou sur les marchés de taux et/ou sur les devises.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est CACEIS BANK.

Les rapports mensuels, les rapports de gestion semestriels, les prospectus AMF, les historiques de Valeurs Liquidatives sont disponibles auprès d'OTEA Capital ou sur le site www.otea-capital.com. L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site www.otea-capital.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le fonds pendant 5 années.



Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) |

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios

| | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée) |
|----------------------|---|---------------------------|--|
| Minimum | Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 4 110 € | 3 280 € |
| | Rendement annuel moyen | -58.87 % | -19.96 % |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 200 € | 9 200 € |
| | Rendement annuel moyen | -8.00 % | -1.65 % |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 660 € | 13 050 € |
| | Rendement annuel moyen | +6.62 % | 5.47 % |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 12 890 € | 15 430 € |
| | Rendement annuel moyen | +28.86 % | +9.06 % |

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les pires et meilleures performances, ainsi que la performance moyenne du produit entre 1 et 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 1 et 5 ans basé sur l'indicateur de référence du fonds, à savoir 20% Indice ESTER Capitalisé + 30% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index (en Euros) + 50% MSCI AC World (en Euros), dividendes réinvestis. Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre décembre 2021 et décembre 2023. Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre avril 2013 et avril 2018. Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre juin 2016 et juin 2021.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarios et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché financier et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si Otea Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre OPC serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre OPC sont en effet assurées par le dépositaire de votre OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée) |
|--|---------------------------|---|
| Coûts totaux | 210 € | 1 428 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 2.10% | 2.21% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.68% avant déduction des coûts et de 5.47% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 0.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. | EUR 0 |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | EUR 0 |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 2.00% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | EUR 200 |
| Coûts de transaction | 0.08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | EUR 8 |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | 20% TTC de la surperformance par an par rapport à son indicateur de référence. | EUR 0* |

*Les commissions liées aux résultats représentent des coûts accessoires prélevés sous certaines

* Il s'agit des frais prélevés au titre de l'exercice clos le 31/12/2022

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans justifiée principalement par une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux.

Un désinvestissement avant l'échéance est possible quotidiennement. Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues à tout moment chez CACEIS BANK. Elles sont centralisées la veille, ouvrée, du jour d'établissement de la valeur liquidative (le vendredi) jusqu'à 12h00 chez CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Si le jour de centralisation des ordres est un jour férié légal en France et/ou de fermeture de la Bourse de Paris, la centralisation sera effectuée le jour de Bourse ouvré précédent. Les ordres sont exécutés sur la base de la VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 09 73 87 02 73, par courrier adressé à son Service clients au 25, rue Quentin Bauchart – 75008 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : contact@otea-capital.com.

Autres informations pertinentes

Les rapports mensuels, les rapports de gestion semestriels, les prospectus AMF, les historiques de Valeurs Liquidatives sont disponibles en langue française auprès d'OTEA Capital ou sur le site www.otea-capital.com. La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://otea-capital.fr/gestion-collective/>